

ESPACE RANDO ST PAIR

ASSEMBLEE GENERALE 2022

Jeudi 29 septembre

179 adhérents à jour de leurs cotisations. 92 émargements, dont 12 par procuration ont été décomptés. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

Début de l'assemblée Générale à 18 h 10

Nicole Maison, Présidente, remercie l'ensemble des présents, adhérents et futurs adhérents. Mme Annaïg Le Jossic, Maire de St Pair, prise par un bureau de GTM s'est excusée et ne pourra être présente.

1° - Rapport d'activités 2021/2022

Présenté par Nicole Maison, Présidente (voir annexe)

A l'issue de la présentation, le rapport a été voté à l'unanimité

2° - Rapport financier 2021/2022

Présenté par Gérard Lepron, Trésorier (voir annexe)

A l'issue de la présentation, le rapport a été voté à l'unanimité

3° - Montant de la cotisation 2022/2023

Gérard Lepron, Trésorier indique à l'assemblée que les cotisations restent inchangées pour la saison à venir. L'adhésion annuelle simple est maintenue à 10 € + 2 € avec option assurance. L'adhésion annuelle avec licence à la F.F.R.P. (Fédération Française de Randonnée Pédestre) est de 32 €, adhésion à privilégier compte tenu de l'engagement et du travail effectués par la fédération. Uniquement l'abonnement à la revue fédérale passe de 8 à 10€.

Dominique Ouin, Secrétaire, commente, via la vue écran, les formulaires d'adhésion. Comme à l'habitude, et ce qui est fait à 99 % par les adhérents, un soin particulier est demandé à la rédaction des documents. La fourniture d'un certificat médical reste d'actualité, en cas de 1ère adhésion, si le dernier fourni excède 3 ans ou si l'adhérent a au moins répondu «OUI» à une question du Q.S. Malgré les relances effectuées la saison passée, plus de 60 adhérents n'ont pas fourni leur certificat médical demandé. Afin de ne pas nous mettre tous, adhérents et dirigeants, en difficulté vis-à-vis de la fédération et des assurances en cas de sinistre, il est demandé à chacun de prendre un soin particulier à ce point important. Il est possible de nous interroger sur la date de validité du dernier certificat présenté.

4° - Programme 2022/2023

La Présidente précise que rien ne change au niveau des randonnées hebdomadaires. Toujours programmées les mardis après-midi, avec, dans la mesure du possible deux circuits proposés, 8 & 12 km. Les animateurs sur la 12 sont peu nombreux. Un appel à candidature a été lancé il y a

quelques temps. Nous espérons que quelques uns d'entre vous rejoindront l'équipe d'animateurs. L'appel sera renouvelé au prochain point, lors du renouvellement du tiers sortant. Il est possible, compte tenu de cette carence, que certaines randonnées de 12 km ne puissent être assurées au cours de la saison à venir. Quelques adhérents ont spontanément proposé des circuits au cours de la saison écoulée et nous les en remercions vivement. Pourquoi ne pas rejoindre le groupe ? La Présidente précise que ces nouveaux encadrants ne seront pas seuls, mais accompagnés par ceux qui sont déjà à la tâche. Par ailleurs, des formations (lecture de cartes, orientation, sécurité...) sont mises en place par la fédération et pourraient être prises en charge par Espace.

Le calendrier de la saison 2022/2023 sera disponible prochainement sur le site.

La galette des rois que nous avons dû annuler la saison dernière est programmée le 10 janvier prochain et la salle est déjà réservée.

Le goûter traditionnel est maintenu une fois par mois sur une rando du «Team d'Albert» avec une participation de 2 €.

4° - Renouvellement du tiers sortant

La Présidente rappelle les noms des membres du C.A. composant le tiers sortant: Denise Gits, Joëlle Néel, Edith Poullain, Alexandre Legendre, Gérard Lepron, Albert Noury et Dominique Ouin, tous relativement connus de l'ensemble des adhérents. Il semblerait que ces 7 membres ne s'opposent pas à leur réélection. Sans avis contraire, le tiers sortant est reconduit. La Présidente sollicite à nouveau l'assemblée pour l'intégration de nouveaux membres. Aucune candidature prononcée.

5° - Questions diverses

La parole est laissée à l'assemblée.

Question: Est-il envisagé pour le programme à venir un séjour sur plusieurs jours, comme celui réalisé dans le Jura en 2019 ?

Réponse: La Présidente indique qu'à ce jour aucune décision n'a été prise. La question sera soulevée lors du prochain .C.A. Rien n'est figé et cela peut être envisagé.

Sans autre question, et avant de clôturer cette A.G., la Présidente souhaite saluer et rendre hommage à Mme Françoise Blin, adhérente d'Espace, qui vient de perdre brutalement son mari. Nous sommes de tout cœur avec elle.

Fin de l'assemblée générale à 20 h 00

suivie du verre de l'amitié

._._._._._._._._._._._._._._._._.